

Calendrier des manifestations 2022

Date	Qui	Quoi
Jeudi 13 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Vendredi 14 janvier	Jeunesse de Lavey-Morcles	Assemblée générale
Samedi 15 janvier	Ski-Club	Sortie OJ
Vendredi 21 janvier	Municipalité	Réception nouveaux citoyens et habitants
Samedi 22 janvier	Ski-Club	Sortie OJ
Dimanche 23 janvier	Ski-Club	Sortie Ski-Club
Dimanche 23 janvier	Paroisses	Célébration œcuménique de la semaine de l'Unité
Samedi 5 février	Ski-Club	Sortie OJ
Dimanche 13 février	Ski-Club	Concours des familles
Dimanche 13 février	APPEL	Sortie neige
Samedi 19 février	Ski-Club	Sortie OJ
Dimanche 27 février	Carna-Club	Carnaval
Dimanche 27 février	APPEL	Carnaval – cortège et concours
Lun. 28 fév. au Sam. 5 mars	Ski-Club	Camp OJ
Vendredi 4 mars	Paroisses	Journée mondiale de la Prière
Mercredi 9 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Samedi 12 mars	Jeunesse de Lavey-Morcles	Sortie ski aux Martinaux
Dimanche 13 mars	Ski-Club	Sortie raquette
Samedi 19 mars	Ski-Club	Sortie OJ
Mercredi 30 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Mercredi 6 avril	APPEL	Chasse aux œufs en forêt
Dimanche 17 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Dimanche 1er mai	Paroisse catholique	Kermesse
Sam. 14 et Dim. 15 mai	APPEL	Sortie papas-enfants
Samedi 28 mai	Ski-Club	Corvée printemps
Dimanche 29 mai	Ski-Club	Rallye
Dimanche 5 juin	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations - Pentecôte
Samedi 18 juin	Association « Nuit Rocanne » et APPEL	Journée Rocan'bolesque et Nuit Rocanne
Lundi 1er août	Association « Nuit Rocanne »	Fête Nationale entre St-Maurice et Lavey
Samedi 10 septembre	Ski-Club	Corvée OJ
Dimanche 18 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Rencontre œcuménique du Jeûne Fédéral
Samedi 17 septembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Bal de la Jeunesse
Vendredi 23 septembre	APPEL	Assemblée générale
Sam. 24 et Dim. 25 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Fête et Vente de Paroisse
Samedi 15 octobre	Ski-Club	Corvée automne
Vendredi 21 octobre	APPEL	Souper des mamans
Samedi 29 octobre	Ski-Club	Brisolée
Lundi 31 octobre	APPEL	Halloween
Vendredi 25 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Dimanche 27 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline du Boët
Vendredi 2 décembre	Paroisses	1ère Fenêtre de l'Avent
Mardi 6 décembre	APPEL	St-Nicolas
Vendredi 9 décembre	Paroisses	2ème Fenêtre de l'Avent
Samedi 10 décembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Apéro vin chaud
Samedi 10 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 16 décembre	Paroisses	3ème Fenêtre de l'Avent
Dimanche 18 décembre	Paroisses	Noël des Familles

En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.

1 tulipe pour la vie

La commune de Lavey-Morcles participe à la campagne « 1 Tulipe pour la vie » lancée par l'association L'aiMant Rose. 422 communes dans toute la Suisse se mobilisent en plantant des milliers de bulbes pour sensibiliser la population au cancer du sein.



L'action consiste à planter des bulbes de tulipes roses et blanches. La proportion est d'une tulipe rose pour sept tulipes blanches. En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. Une femme sur huit en est victime. Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à l'espoir et à la renaissance. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

La plantation de ces bulbes de tulipes de VIE est lancée en octobre, mois de sensibilisation au cancer du sein, pour une floraison espérée au printemps 2022.

Pour cette édition, 422 communes solidaires suisses, dont celle de Lavey-Morcles, se mobilisent pour planter des centaines de milliers de bulbes afin de rendre hommage à toutes les victimes du cancer du sein et de la Suisse.

Plusieurs massifs vont être créés dans le village ainsi qu'à Morcles, permettant ainsi à la population de prendre part à cette action de solidarité. Une pancarte explicative « 1 Tulipe pour la vie » sera installée.

Par ce geste symbolique, la commune Lavey-Morcles, souhaite apporter son soutien et rendre hommage aux victimes du cancer du sein.

Voyage dans le passé

Le 27 février 1681

Les honnestes Anthoni de la Duey Scindique de l'honorable Communauté de L'Advey, et Anthoni Chesaux, Scindique de l'honorable Communauté de Morcles, ayant apperceus le despart secret des Très honnoréz Seigneurs les Deputéz de l'Estat de Valley pour Berne, craignants que lesdits Seigneurs comparoissants par devant Leurs Excellences Nos Souverains Seigneurs dudit Berne n'obtiennent par leurs imformations sans partie quelque Arrest Souverain tendant à leurs desadvantages pour les différents qui se rencontrent entre lesdites Communautés Lavey et Morcles non seulement avec d'Aoultre Rhosne, mais aussi avec la Noble Bourgeoisie de St-Mauris subiects de Leurs Excellences dudit Estat de Valley, ont par cestes donné charge et procure à Egrege et Provide Pierre Genet curial de cour dudit L'Advey de se présenter à leur nom par devant leursdites Excellences dudit Berne, le cas escheant que lesdits Seigneus disputéz dudit Valley pretendent agir par leursdites imformations à l'obtention de quelques Arrest contrariant à leurs droicts, pour prier bien humblement leursdites Excellence que leur bon plaisir soit de ne rien conceder auxdits Seigneurs disputéz qui puissent chosquer ou contrarier leursdits droicts qu'au préalable lesdits de L'Advey et Morcles ne soyent esvocquéz pour dire et avancer les raisons de deffences qu'ils ont contre lesdits de St-Maurice et d'Aoustre Rhosne avec promesse que font lesdits constituants d'avoir à gré ce que par ledit sieur Genet procureur sera à se subiect fait et négocié, et de relever de damps en cas de suscombance, obligenants à cest effect les biens desdites Communautéz pour lesquelles ils agissent par advis et consentement d'une bonne partie des Chefs et conducteurs d'icelles qui s'en sont declairéz à moy curial subsigné, le 27e febvrier 1681, en presence des sieurs Frants Louys Michaud et Pierre Testaz tesmoings justiciers à Bex.

Veillon not.

La mesme procure est charge à esté audit sieur Genet conférée par Egrege Claudi Bosset en qualité de Scindique de l'honorable Communaulté de Bex.

Idem not.

Ce texte montre comment des communautés s'entendent toujours, lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts menacés par des tiers (ici, Lavey, Morcles et Bex, contre St-Maurice et le Valais). Le curial était le secrétaire de la cour de justice.



Lavey-Morcles informations



Vœux des autorités

Chères rocannes, Chers rocans,

Bien malin est celui qui saura prédire l'issue de la situation que nous vivons depuis 2019. L'exercice n'est pas aisé, alors laissons le soin aux spécialistes et conjoints de s'en charger en leur demandant de veiller, comme ils le font déjà, à l'intérêt de tous.

De notre côté, nous préférons vous parler de notre magnifique village, de ses rues nappées de neige. A Morcles, en priorité, ce qui en fait le charme de ce hameau si apprécié à cette période de l'année. De la joie et des cris des enfants quittant les classes pour apprécier pendant quelques jours la chaleur de leur foyer. De ces moments de partage tant attendus, peu ou pas autorisés l'an dernier, et qui cette année ravivent nos cœurs et ceux de nos proches. Des sourires de nos aînés durant le loto de leur traditionnel Noël organisé par nos soins. Nous espérons que la beauté et l'amour de ces rencontres puissent apaiser, l'espace de quelque temps, le climat austère de ces derniers mois.

Le 1^{er} juillet 2021, ce sont de nouvelles personnes qui sont venues compléter les rangs de l'exécutif et du législatif pour donner de leur temps en faveur du bon fonctionnement de la collectivité. La nouvelle municipalité a très vite empoigné, avec motivation et ambition, les nombreux projets en cours et à réaliser.

Dessiner l'avenir d'une petite commune demande des ressources et des idées nouvelles, ce qui nous vous l'assurons foisonne parmi nos élus. De nombreux chantiers sont en route, citons le trottoir sur la Route du Stand (qui devrait être terminé à l'heure où vous lirez ces quelques lignes), la passerelle sur le canal de fuite (dont le projet d'étude est en cours) ou encore la finalisation du très attendu Plan d'affectation communal (qui sera à l'enquête publique en 2022). Tant d'autres projets et d'idées sont en discussions et nous serons heureux de vous en faire part prochainement.

Notre message se veut contraire aux informations des médias, aux spéculations des uns et des autres. Il se veut plein d'entrain et de motivations pour aider toutes les personnes, entreprises et institutions qui ont, par la force des choses, été obligées de poser un genou à terre. Aidons tout le monde à se relever depuis notre petite commune aux plus hautes instances. Parce que nous le devons, parce que nous avons toujours su le faire, parce que c'est Noël et que c'est le bon moment pour rallumer les étoiles.

Pour conclure nous vous souhaitons ainsi qu'à tous vos proches de belles fêtes de fin d'année arrosées de joie et garnies d'inoubliables moments.

Les autorités



Pensez à la Fête des voisins

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter pour organiser la traditionnelle fête des voisins et nous vous en remercions.

Celle-ci a pour objectif de favoriser la rencontre et renforcer les liens sociaux entre les habitants d'un même immeuble, d'une même allée et qui se côtoient toute l'année sans prendre forcément le temps de se connaître. La prochaine Fête des voisins aura lieu le vendredi 20 mai 2022, alors n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir du matériel et plus d'information.



Travaux au Chalet de l'Au

Il est bien connu que nos pâturages sont très bien ensoleillés. Nous avons décidé d'en profiter pour équiper le Chalet de l'Au de panneaux photovoltaïques apportant confort et électricité à l'exploitant qui l'occupe.

Classes de dureté de l'eau potable

En Suisse, on distingue six classes de dureté:

Dureté en fH	Dureté en mmol/l	Appréciation
0 à 7	0 à 0,7	très douce
7 à 15	0,7 à 1,5	douce
15 à 25	1,5 à 2,5	moyennement dure
25 à 32	2,5 à 3,2	assez dure
32 à 42	3,2 à 4,2	dure
42	4,2	très dure

**Les duretés mesurées dans notre commune sont :
21° fH Lavey / 15° fH Morcles**

La Commune de Lavey-Morcles présente une bonne moyenne concernant la dureté de l'eau, car en règle générale plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques (traitements anticalcaire) et plus il faut augmenter le dosage des lessives.

Trottoir à la Route du Stand

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, vous aurez certainement déjà pu emprunter le nouveau trottoir à la Route du Stand. Après plusieurs années d'études et de procédure, nous avons enfin pu répondre à cette problématique pratique et sécuritaire demandée par les habitants de Plambuit en particulier.

Ces travaux entrent dans le cadre du dossier d'étude des aménagements urbains prévus dans le village. D'autres réalisations suivront.



Les travailleurs de l'ombre

Nous espérons que lorsque vous avez arpentés les nombreux chemins pédestres que comporte notre commune, vous avez eu une petite pensée pour les travailleurs de l'ombre qui œuvrent pour votre plaisir de la nature.



Un grand merci à Jean-Philippe Degoumois, Jean-Marc Daven, Olivier Chesaux et Jean-Michel Martin !

Décisions du Conseil Communal

En 2021, le Conseil communal a adopté les préavis suivants :

Le 1er octobre 2021

Préavis 07/2021 – concernant le plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026

Préavis 08/2021 – concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2022

Préavis 09/2021 – concernant l'octroi d'autorisations générales pour la législature 2021-2026

Préavis 10/2021 – concernant la fixation des indemnités des autorités pour la législature 2021-2026



Les préavis ci-dessus peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.lavey.ch sous la rubrique Autorités – Municipalité.



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi de 8h00 à 11h00

Mardi de 8h00 à 11h00

Mercredi fermé

Judi de 8h00 à 11h00 et de 17h00 à 18h30

Vendredi de 8h00 à 11h00

Si votre emploi du temps ne vous permet pas de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture, vous pouvez obtenir un rendez-vous, sur appel, en dehors des heures proposées



www.lavey.ch

Le déneigement

Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de trois, assurent un service de piquet du 1er novembre au 31 mars de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal :

Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou)

Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du déblaiement des routes, l'État ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »

Nous vous remercions pour votre compréhension.

AGEPP démarre !



Les travaux de forage prévus

Au début du mois de novembre 2021, les premiers camions amenant les éléments de l'installation de forage sont arrivés sur le site. Plus de 60 véhicules ont été engagés dans l'opération dont un transport spécial de 98 tonnes pour la tour de forage elle-même. L'installation, achevée au moment de la diffusion de ce journal, aura duré environ trois semaines.

Tout est prêt maintenant pour forer 3'000m dans le massif cristallin des Aiguilles Rouges.

En résumé, il s'agira d'abord de creuser un puits vertical en deux étapes, pour atteindre la profondeur de 1'800m. C'est à ce moment, en fonction de la géologie et de l'orientation des fissures rencontrées, que sera décidé l'orientation du forage, soit parallèlement au Rhône en direction du Léman, soit en direction du Valais, c'est-à-dire sur le territoire communal de Saint-Maurice.

Une fois l'orientation choisie, l'axe du forage sera dévié de 40° au maximum, jusqu'à la profondeur de 2'300m où des essais de production seront effectués. S'ils sont positifs, le forage s'arrêtera là. Dans le cas contraire, il sera poursuivi jusqu'à 3'000m.

Visiter le site

Outre la visite du site à laquelle a été conviée la population des communes de Saint-Maurice et Lavey-Morcles à la fin novembre, par un tout-ménage, il sera possible de participer à des visites guidées sur rendez-vous ou de se rendre au centre visiteur pour observer par soi-même l'évolution du chantier. L'espace visiteur sera libre d'accès, une plateforme d'observation y est aménagée. Le site de forage est situé à l'extrémité du parc des Bains de Lavey et représente un lieu de promenade agréable, même en hiver. Attention toutefois à être équipé de bonnes chaussures. Pour des raisons de sécurité l'enceinte de la plateforme de forage ne sera pas accessible aux visiteurs.

Les bénéficiaires de l'eau géothermale

L'objectif est de produire de l'eau à une température de 110°C en tête de puits avec un débit de 40 litres par seconde. Ceci permettra de transformer une partie de cette chaleur en électricité (environ 40% de la chaleur extraite), de fournir les Bains de Lavey en eau géothermale pour ses bassins, mais aussi de satisfaire aux besoins en chaleur des bâtiments (environ 20% de la ressource). Le solde permettra de développer d'autres projets.

Parmi ceux-ci, la fourniture de chaleur à la commune de Saint-Maurice pourrait s'avérer très intéressante pour ses habitants, en complément au chauffage à distance existant. Une première analyse de faisabilité montre que cela permettra ainsi de valoriser la chaleur résiduelle par toute une chaîne d'utilisation. Il n'est pas illusoire d'envisager que cette chaleur serve aussi au chauffage de serres horticoles, ou à une valorisation piscicole.

Des valorisations sur le territoire de Lavey -Morcles sont aussi possibles et des discussions auront lieu l'année prochaine avec toutes les parties concernées (commune, armée, police, etc.).

